

14/04/2016



# TOUS CORPS



## PROTCOLE : concours et examens professionnels sur 5 ans



Le protocole du 11 avril 2016 acte que les personnels administratifs et techniques de la Police Nationale pourront accéder aux concours et examens professionnels les 5 années à venir dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG).

Aussi, tous les lauréats de ces concours et examens professionnels seront affectés en préfectures.

### Accès SACN en 2016 :

Examen professionnel	Concours directs
<b>80 postes</b> Ouverture des inscriptions : 14 juin 2016 Clôture des inscriptions : 13 juillet 2016 Epreuves écrites : 13 septembre 2016 <i>Décret en cours de publication</i>	<b>346 postes</b> (externe / interne / réservé) Epreuves écrites : 20 avril 2016

### Accès Attachés en 2016 :

Examen professionnel	Concours directs
<b>40 postes</b> Ouverture des inscriptions : 5 avril 2016 Clôture des inscriptions : 6 mai 2016 Epreuves écrites : 21 juin 2016	<b>82 postes</b> (40 externes – 42 internes) en plus des <b>90 postes IRA</b> Epreuves écrites : 21 juin 2016

A minima ce volume de recrutement d'Attachés et de SA sera maintenu sur 5 ans, en conséquence, le nombre d'avancement au choix dans ces deux grades augmentera aussi sur 5 ans dans tous les périmètres.

### Accès Adjoint Administratifs :

Dans les 5 années à venir, les lauréats des concours d'adjoint administratif seront affectés en PN, en GN et aucun en préfectures.

#### **BUREAU NATIONAL**

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20  
Fax. 01.44.53.01.14

[snapatsi@snapatsi.fr](mailto:snapatsi@snapatsi.fr)

# Le SNAPATSI, votre avenir !